

Déjà inscrits en 2022-2023

Gardez votre carte sans contact et renouvelez votre inscription depuis votre espace personnel.

Après validation par nos services, vous pourrez procéder au paiement et votre carte sera rechargée.

Pas encore inscrits aux transports scolaires

Créez votre espace personnel et inscrivez-vous.

Après validation par nos services, vous pourrez procéder au paiement et votre carte sans contact sera envoyée à votre domicile courant août 2023.

OFFRE GROUPÉE

Offre groupée inscription aux transports scolaires + abonnement sur les lignes régulières

45 € de plus Ça vous intéresse?

Il vous suffit d'activer cet abonnement à la fin de la procédure d'inscription.

Plus d'informations sur www.proximiti.fr

proximil

56, place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE Du lundi au vendredi 9h - 12h15 et 14h - 17h15 Tél.: 04 50 25 63 24 contact@proximiti.fr



L'INSCRIPTION AUX TRANSPORTS SCOLAIRES c'est du 1er mai au 30 juin

www.proximiti.fr



Si vous possédez déjà une carte «sans contact», GARDEZ-LA!

Elle sera rechargée après votre paiement 2023-2024

Créez votre espace personnel

Jamais inscrit? Rendez-vous sur www.proximiti.fr pour créer votre espace personnel. Déjà inscrit ? Utilisez vos identifiants de l'année dernière ou cliquez sur identifiants oubliés.

- A la fin de mon inscription, je peux choisir d'activer ou non <mark>l'abonnement</mark> lignes régulières pour 45 € de plus
- PROXIM ITI étudie votre demande

Réponse par mail dans les jours suivants

Procédez au paiement

Après validation de votre inscription, vous pourrez payer en ligne ou par chèque.

- Recharge ou réception de la carte de transport scolaire
 - Si vous possédez déjà une carte « sans contact », gardez-la, elle sera rechargée après votre paiement pour la rentrée 2023-2024
 - Si vous ne possédez pas encore de carte « sans contact », celle-ci sera envoyée à votre domicile courant août

ATTENTION

- Les inscriptions sont à effectuer même en cas d'attente d'orientation (indiquer alors que l'établissement scolaire n'est pas encore connu lors de la saisie).
- Garde alternée et besoin de 2 transports : chaque parent fait une inscription en ligne, un seul des 2 parents sera facturé.
- · Les horaires et arrêts sont consultables sur www.proximiti.fr rubrique transports scolaires > Bus scolaires > Téléchargez vos fiches horaires (fiches 2022-2023 à titre indicatif - les fiches 2023-2024 seront réactualisées courant juillet)

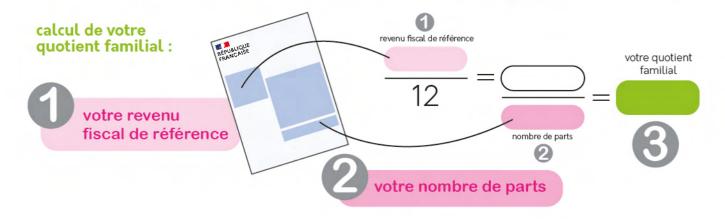
Proxim iTi

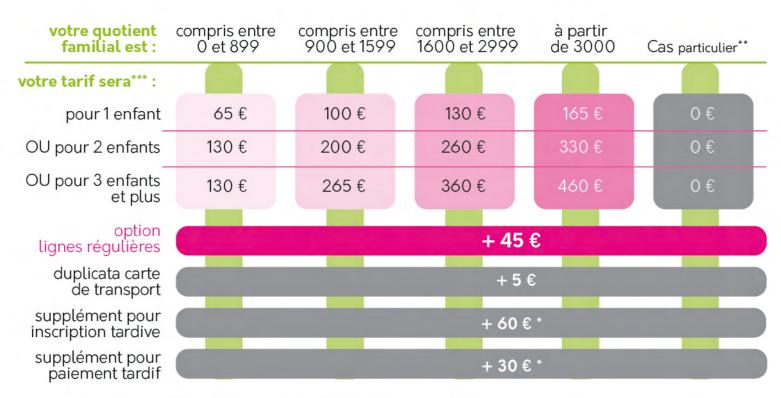
56, place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE Du lundi au vendredi 9h-12h15 / 14h-17h15 Tél. 04.50.25.63.24 - contact@proximiti.fr



NOTRE GRILLE DES TARIFS 2023 - 2024

Vous trouverez ci-dessous les différents tarifs pour l'année scolaire 2023-2024. Les tarifs sont modulés selon votre quotient familial. Vous serez invités, durant la saisie de l'inscription de votre/vos enfant(s) sur notre site internet, à joindre votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021. En effet, en l'absence de ce justificatif, le tarif le plus élevé sera appliqué.





^{*} les élèves des écoles primaires de Reignier-Esery ne sont pas concernés

** Cas particulier

- élèves domiciliés sur le secteur du Bois Jolivet à destination du collège de St Pierre en Faucigny

élèves domiciliés sur les hameaux de Monaz et Dessy à destination des écoles de Pontchy et Dessy
élèves domiciliés sur les hameaux de Esery et Arculinge (Reignier-Esery) à destination des écoles de secteur

***Sauf pour les élèves non ayants droit des circuits en car RF6, RF7 et RF34 pour les quotients entre 1600 et 2999 (300 € pour 1 enfant / 600 € pour 2 enfants / 700 € pour 3 enfants et plus) et les quotients à partir de 3000 (450 € pour 1 enfant / 900 € pour 2 enfants / 1200 € pour 3 enfants et plus).



56, place de l'Hôtel de Ville 74130 BONNEVILLE Du lundi au vendredi 9h-12h15 / 14h-17h15 Tél. 04.50.25.63.24 - contact@proximiti.fr

